

1. *Débitrice:*

**CM-Coffra-Mat SA**, Av. du Chablais 39, **1008 Prilly**

2. *Déclaration de faillite:* 12.02.2009

3. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 18.05.2009

4. *Avance de frais:* CHF 4'000.00

*Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.*

5. *Remarques:* but : exploitation d'une entreprise de ferrail-  
lage et de coffrage dans le domaine du bâtiment et du génie  
civil; transport de matériaux.

Office des faillites de Lausanne  
1014 Lausanne

(00372747)